Communiqué de presse
Le 23 novembre 2026

Crise agricole : le Département des Deux-Sèvres débloque 1 million d'euros pour soutenir ses agriculteurs

« *C'est maintenant que nos agriculteurs ont besoin de nous. Le silence serait une démission ; l'attente, un renoncement.* » En ouverture de la séance publique consacrée aux orientations budgétaires 2027 ce lundi 23 novembre à Niort, Coralie Dénoues, Présidente du Conseil départemental des Deux-Sèvres, a annoncé un dispositif exceptionnel d'aide en faveur des agricultrices et des agriculteurs, d'un montant d' 1 million d'euros et opérationnel dès janvier 2027.

Des revenus agricoles effondrés, des familles en première ligne

Dès la rentrée, la Présidente avait fait part de son inquiétude sur la situation du monde agricole, conséquence directe des aléas climatiques (canicule, sécheresse, etc.) qui se sont succédé cet été. Deux mois plus tard, la situation redoutée s'est installée : les revenus agricoles se sont effondrés. « *Derrière ces chiffres, il y a des familles qui travaillent sans compter et qui découvrent, à la fin du mois, qu'il ne reste rien* », a souligné la Présidente devant l'assemblée départementale.

Face à cette urgence, le Département agit là où il est compétent. Tandis que l'État soutient les exploitations au travers de son plan d'urgence agricole, le Conseil départemental mobilise sa compétence sociale pour venir en aide directement aux exploitantes et aux exploitants, ainsi qu'à leurs familles.

1 million d'euros, sans attendre, dès janvier

Concrètement, le Département abonde 1 million d'euros à l'enveloppe de ses aides sociales individuelles consacrées à la vie quotidienne des agriculteurs. Coralie Dénoues a demandé à l'administration départementale qu'il n'y ait « *aucune file d'attente, aucun délai administratif injustifiable* » : l'aide sera opérationnelle dès le mois de janvier 2027.

Ouvert à tous les exploitans agricoles deux-Sévriens qui en remplissent les conditions, ce renforcement s'adresse en priorité aux professionnels les plus exposés. Pour aller au-devant d'eux, le Département travaillera en étroite collaboration avec la Chambre d'agriculture, la MSA, l'État et les organisations professionnelles agricoles.

Contact presse :
Nicolas Bochereau, attaché de presse
06 63 21 57 51 / pressecd79@deux-sevres.fr

D'autres mesures d'urgence soumises au vote le 14 décembre

« *Ce renforcement des aides sociales ne suffit pas* », a déjà prévenu la Présidente. D'autres mesures d'urgence sont à l'étude et seront soumises à l'assemblée départementale le 14 décembre prochain, dans le cadre des choix budgétaires 2027.

Parmi elles, la protection de la ressource en eau, indissociable de l'avenir agricole du territoire, avec, en outre, la plantation et l'entretien des haies, la restauration des zones humides et la protection des captages. Un plan d'actions sera d'ailleurs présenté dans les prochains mois.

Une gestion rigoureuse au service de l'action

Ces annonces sont réalisables parce que le Département s'est doté les moyens de les financer. En effet, depuis le début du mandat en 2021, la majorité départementale a assaini les comptes et a refusé toute dépense d'affichage. Cette rigueur budgétaire donne aujourd'hui au Département la capacité d'absorber les secousses des crises en cours, sans improvisation ni dette masquée.

« *Dans ce département, quand la terre souffre, personne n'est laissé au bord du chemin. Le budget 2027 sera un budget de courage, d'expérience et de cœur, dont la première ligne restera la solidarité avec les plus fragiles, à commencer par nos agricultrices et nos agriculteurs* », a conclu Coralie Dénoues, *« car on ne peut pas laisser ceux qui nous nourrissent, ne pas pouvoir remplir leur frigo à la fin du mois ».*

DEUX SÈVRES LE DÉPARTEMENT

Contact presse :
Nicolas Bochereau, attaché de presse
06 63 21 57 51 / pressecd79@deux-sevres.fr